PREFECTURE DES PYRENEES- ORIENTALES

-

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 AVRIL 2021

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20210412-DCM2021-04-DE
Date de télétransmission : 14/04/2021
Date de réception préfecture : 14/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 9
Nombre de conseillers présents : 9
Nombre de votants : 9
Date de convocation : 30/03/2021

L'an deux mille vingt et un, le 12 Avril à 18H30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire.

Présents : Abdelhaq Achemirou, Laurence Barnola, Bruno Cagny, Fabrice Calmont, Alizée Desmet, Laurent Leygue, Paul Miffre, Jean-Claude Rivayrol, Sophie Verney

Madame Laurence Barnola est élue secrétaire de séance.

DCM2021-04 : Taux des Taxes directes Locales 2021

Vu l'état 1259,
Vu les prévisions budgétaires 2021,

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de maintenir les taux inchangés pour 2021 par rapport à 2020, soit en tenant compte de la réforme de la fiscalité directe locale:

TAXE	2020 AVANT REFORME	2021 APRES REFORME
Taxe Foncier Bâti	12,70%	**32,80 %** **Soit 12,70% taux communal inchangé + 20,10 % taux départemental**
Taxe Foncier Non Bâti	47,88%	**47,88 %**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE,

- Des taux de fiscalité directe locale 2021, tels qu'au tableau ci-dessus.

Le Maire,

Laurent LEYGUE

AFFICHE LE :

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Liberté Égalité Fraternité

COMMUNE : 072 ESTAVAR

ARRONDISSEMENT : 66 PRADES

TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRESORERIE CERDAGNE

N° 1259 COM (1)

TAUX FDL 2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 (1)	Taux de référence pour 2021 (2)	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 (3)	Produit de référence (col.3 x col.2) (4)	TAUX VOTÉS (5)	Produits attendus (col.3 x col.5) (6)	Taux plafond pour 2021 (7)
Taxe foncière (bâti).....	1 513 476	32,80 (*)	1 534 000	503 152	32,80	503 152	108,55
Taxe foncière (non bâti).....	11 838	47,88	11 700	5 602	47,88	5 602	126,72
CFE.....				0			>>>
			Totaux :	508 754		508 754	

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case : ☐

(*) dont taux départemental 2020 : 20,10

AIDE AU CALCUL DES TAUX PAR VARIATION PROPORTIONNELLE

Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas :
- de reconduction des taux de référence
- ou de variation différenciée

Taxes	Taux de référence de 2021 (8)	COEFFICIENT DE VARIATION PROPORTIONNELLE (9 / 10)	Taux proportionnel (col.8 x col.10) (11)
Taxe foncière (bâti).....	32,80	Produit total souhaité / Produit total de référence (total colonne 4) = 508 754 (6 décimales)	
Taxe foncière (non bâti).	47,88		
CFE.....	>>>		

Si un des taux déterminé de manière proportionnelle excède le taux plafond, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. TFNB	TVA nationale	Total
>>>			179 717		>>>	179 717

Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR versement	FNGIR contribution	Effet du coefficient correcteur versement	Effet du coefficient correcteur contribution
528					- 241 849

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PREVISIONNELLES POUR 2021

Produit attendu des taxes à taux voté (colonne 6)	+	Total autres taxes (cadre II)	+	Allocations compensatrices et DCRTP	+	Versement FNGIR	-	Contribution FNGIR	+	Versement coefficient correcteur	+	Contribution coefficient correcteur	=	Montant total prévisionnel 2021 au titre de la fiscalité directe locale
508 754	+	179 717	+	528	+	0	-	0	+		+	- 241 849	=	447 150

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20210412-DCM2021-42-DE
Date de télétransmission : 14/04/2021
Date de réception préfecture : 14/04/2021

A PERPIGNAN
Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
Sylvie GUILLOUET
Le 18 MARS 2021

Le préfet,
le

Le Maire,
Laurent LEYGUE

Le maire,
le 12 AVR. 2021

MAIRIE D'ESTAVAR (Pyr.-Or.)